



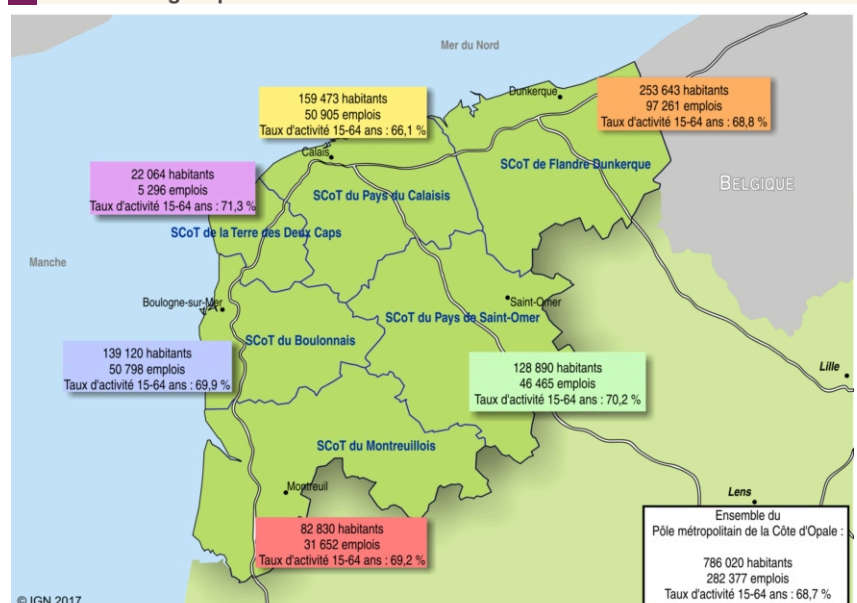
## Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale face à son défi démographique

Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) rassemble 786 000 habitants en 2014, soit 13 % de la population des Hauts-de-France. Situé sur une large bande côtière, il est relié aux aires métropolitaines régionales par le réseau autoroutier. Après des décennies de dynamisme économique et démographique, cet espace est désormais confronté à un déficit migratoire qui se traduit par une stagnation du nombre d'habitants. À l'échelle régionale, la métropole lilloise constitue la destination privilégiée de ces migrations notamment celles des plus jeunes générations. Ce mouvement réduit la ressource de population active, par ailleurs caractérisée par la faiblesse des taux d'activité féminins. À l'horizon 2030, si les tendances récentes se poursuivaient, la population du PMCO diminuerait de 2 % et celle des actifs de 7,5 %. La stabilisation de ce mouvement de repli démographique supposerait une inversion importante du comportement migratoire des jeunes actifs aux âges d'entrée en activité. La diminution du nombre de résidents actifs serait alors presque deux fois moindre. Quand bien même les taux d'activité féminins s'aligneraient sur les taux régionaux, elle n'en serait alors réduite que d'un quart.

Laure Leroy, Élisabeth Vilain

Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) rassemble six territoires de SCoT (Schéma de cohérence territoriale), formant une large bande littorale de la frontière belge au nord à l'ancienne frontière régionale au sud, s'étendant jusqu'aux pieds des collines d'Artois à l'est (figure 1). Grâce à la présence de trois axes autoroutiers (A25, A26 et A16) le reliant aux aires urbaines métropolitaines de la région (Lille, Douai-Lens), il est le siège d'une activité économique diversifiée, avec trois ports de 1<sup>er</sup> plan au niveau national (Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque) et plusieurs grands sites industriels (sidérurgiques, verriers et chimiques). La présence par ailleurs d'importantes infrastructures de tourisme et d'activités de santé permet au PMCO d'attirer très largement en dehors de son périmètre.

### 1 Six SCoT regroupant 786 000 habitants



Source : Insee, recensement de la population.

## Une démographie en perte de vitesse

Les 373 communes du PMCO regroupent, en 2014, 786 000 habitants, soit 13 % de la population régionale. Entre 2006 et 2013, la population stagne (+0,06 % en moyenne annuelle) après avoir connu une croissance vive entre 1975 et 1990 (+0,40 % par an) avec le développement d'activités économiques majeures (Sollac Atlantique, Arc International) (figure 2). Sur la même période récente, la population des Hauts-de-France progresse de 0,18 % par an, rythme à peine plus modeste qu'entre 1975 et 1990 (+0,22 % l'an).

Entre 2006 et 2013, la démographie des SCoT du pays de Saint-Omer, de la Terre des deux Caps et du Calaisis reste dynamique (respectivement +0,6 %, +0,4 % et +0,2 % par an), tandis que celle des SCoT de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais est à la peine (respectivement -0,2 % et -0,1 % l'an). Le statu quo observé dans le SCoT du Montreuillois contraste avec l'exceptionnelle croissance des six années précédentes (+0,9 % l'an); celle-ci avait été boostée par l'installation de retraités attirés par le cadre de vie, ce que la saturation du foncier tend désormais à limiter.

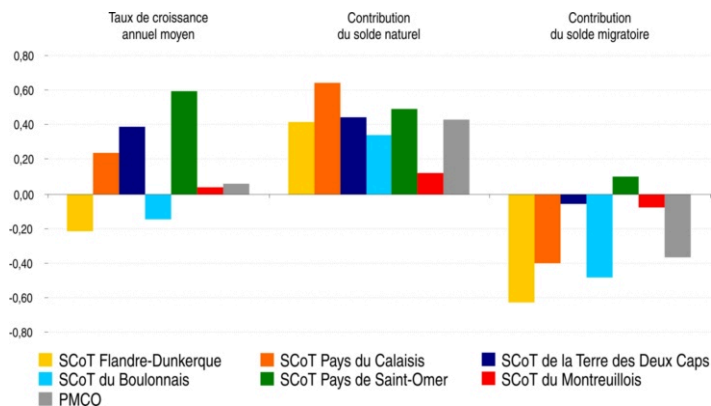
La contribution du solde naturel à l'évolution de la population du PMCO est à peine plus faible qu'en région (+0,43 % contre +0,48 % en moyenne annuelle). Elle varie cependant de +0,64 % dans le pays du Calaisis, qui est le SCoT le plus jeune, à +0,12 % dans le Montreuillois, caractérisé par son vieillissement.

## Un déficit migratoire qui touche les jeunes générations

En lien avec la recomposition du tissu productif qui s'est opérée à partir des années 1990 et les difficultés économiques des activités qui avaient contribué au développement du territoire, le déficit migratoire pénalise la croissance de la population du PMCO. Entre 2012 et 2013, le territoire a perdu quelque 3 800 habitants au titre des migrations résidentielles, soit 49 pour 10 000 habitants. La métropole lilloise est la destination choisie dans 20 % des cas ; le reste des départs s'oriente essentiellement vers les autres régions de France métropolitaine, et très minoritairement vers les territoires jouxtant le PMCO (SCoT de Flandre intérieure et d'Artois). Tous les SCoT perdent des habitants au jeu des migrations résidentielles dans leurs échanges avec l'extérieur du PMCO. Certains bénéficient toutefois d'échanges positifs avec les autres SCoT de la région, tels le pays du Calaisis, de Saint-Omer ou le Montreuillois, qui, à l'échelle du PMCO, font ainsi figure de territoires attractifs du point de vue résidentiel.

## 2 Un espace fortement pénalisé par les migrations

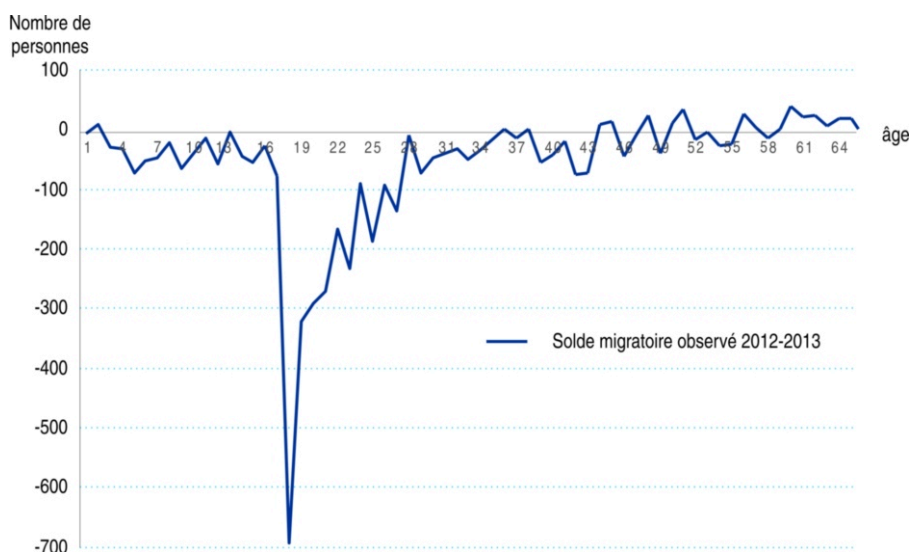
Évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2013, contributions des soldes naturels et migratoires



Source : Insee, recensement de la population 2013.

## 3 Un territoire fortement pénalisé par les migrations aux âges de début d'activité

Solde migratoire par âge détaillé observé pour le PMCO entre 2012 et 2013, données en volume



Source : Insee, recensement de la population 2013.

Le déficit migratoire avec l'extérieur du PMCO concerne particulièrement les plus jeunes, aux âges des études supérieures et jusqu'aux premières années de la vie active (figure 3). Malgré une offre universitaire bien répartie (à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer), les départs d'étudiants pour la métropole lilloise sont nombreux et les jeunes s'orientent souvent hors du PMCO en début de vie active. Ainsi, en 2013, le nombre de départs du territoire dépasse le nombre d'arrivées de plusieurs centaines à chaque âge dès 18 ans. Le solde net des mouvements migratoires est encore de -700 personnes pour les 25-34 ans tandis qu'il s'approche davantage de l'équilibre après cet âge. Si le déficit migratoire des jeunes populations touche l'ensemble des SCoT, ceux de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais sont plus particulièrement concernés, concourant notamment pour 60 % au déficit migratoire des 25-34 ans. Ce mouvement contribue au vieillissement de l'ensemble du territoire, d'autant que ces déficits portent sur les populations aux âges

de fécondité. Ainsi, la part des 65 ans ou plus est supérieure de 0,5 point dans le PMCO par rapport à celle de la région en 2013 alors qu'elle lui était inférieure de 0,9 point en 1990. À l'inverse, la part des moins de 20 ans est devenue comparable à celle de la région en 2013, alors qu'elle lui était supérieure de 1,6 point en 1990.

## Des taux d'activité faibles

Ces caractéristiques démographiques se doublent de comportements d'activité en retrait par rapport aux moyennes régionales. Quelque 348 000 personnes en emploi ou au chômage résident sur le territoire, soit 12,7 % des actifs des Hauts-de-France. Le rapport au nombre de personnes en âge de travailler se situe à 69 %, soit 1,2 point de moins qu'en région. L'explication est à rechercher dans la particulière faiblesse des taux d'activité féminins au sein de chacun des SCoT, conséquence d'une activité économique longtemps tournée vers des métiers traditionnellement masculins. Ainsi, quand le

taux régional est de 65,3 % en 2013, il est de 62,1 % dans le SCoT du pays du Calaisis et atteint son maximum dans le SCoT du pays de Saint-Omer avec 64,5 %. Le développement plus récent de la sphère présentielle sur le territoire (commerces, tourisme, santé) a permis de faire décoller l'activité féminine. Le taux d'activité des femmes a de fait gagné 13 points entre 1990 et 2013, à l'unisson avec le mouvement régional. Ainsi, la population active a augmenté entre 2006 et 2013 plus vite que la population totale : + 0,28 % l'an, ce qui est toutefois moins qu'en région (+ 0,44 %). C'est sur la tranche d'âge des 25-54 ans (avec - 0,25 % par an), affectée dans la période à la fois par la progression des taux d'activité et par les fins de carrière des baby boomers, que le PMCO se démarque le plus de la tendance régionale (- 0,03 %), sous les effets conjugués du vieillissement et des migrations.

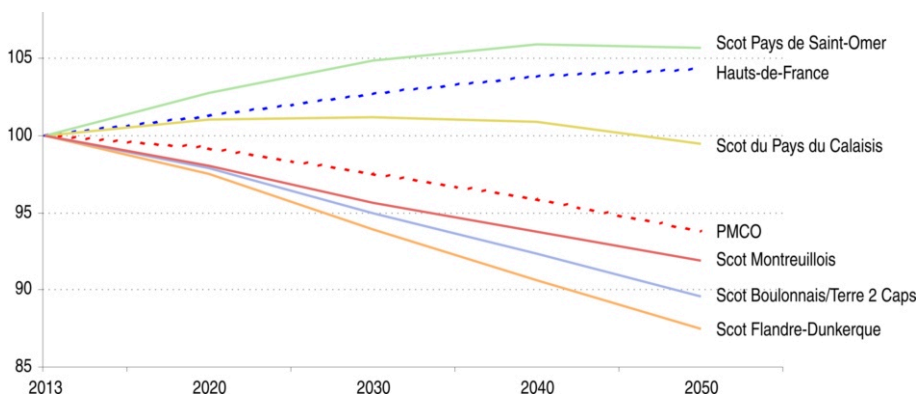
### Une baisse attendue de la population à l'horizon 2030

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, le PMCO devrait enregistrer une baisse d'environ 20 000 résidents entre 2013 et 2030, soit 2 % de sa population. Cette baisse se poursuivrait à un rythme sensiblement comparable jusqu'en 2050 (figure 4). Fortement pénalisé par son déficit migratoire, le PMCO connaîtrait une évolution démographique contraire à celle attendue dans le même temps pour l'ensemble des Hauts-de-France, où la progression serait de 3 % entre 2013 et 2030 et de 4 % d'ici 2050.

Le nombre d'habitants diminuerait, de manière plus ou moins prononcée, dans trois territoires du PMCO. Le SCoT Flandre-Dunkerque devrait enregistrer la plus forte baisse de population d'ici 2030, avec - 6 %. Elle devrait se prolonger au même rythme d'ici 2050. La croissance démographique serait fortement pénalisée par un déficit migratoire (plus de départs que d'arrivées) important sur l'ensemble de la période, qui ne serait pas compensé par la supériorité des naissances sur les décès. Le territoire associant les SCoT du Boulonnais et de la Terre des deux Caps devrait connaître une baisse démographique importante d'ici 2030 (- 5 %), se poursuivant au même rythme jusqu'en 2050 et ce, malgré l'excédent naturel (plus de naissances que de décès) qui se dégagerait jusqu'en 2035. Le SCoT du Montreuillois enregistrerait la plus faible baisse d'ici 2030, avec - 4 %. Cette tendance se poursuivrait à un rythme comparable jusqu'à 2050. La croissance démographique de cet espace serait contrainte par un déficit naturel durant toute la période, en raison du profil plus âgé des résidents. L'excédent migratoire dont il profite ne parviendrait pas à compenser cette insuffisance des naissances.

## 4 Des perspectives démographiques différentes selon les SCoT

Évolution de la population à l'horizon 2050 au sein du PMCO et par SCoT, indices base 100 en 2013



Note : les SCoT du Boulonnais et de la Terre des deux Caps ont été regroupés, pour respecter les préconisations de l'outil de projection Omphale en termes de seuil de population.

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central.

La population des deux autres SCoT, le pays de Saint-Omer et du Calaisis, devrait toutefois progresser d'ici 2030, de respectivement + 5 % et + 1 %. Dans le premier, la croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2050, en raison d'excédents naturel et migratoire sur presque toute la période. À l'inverse, dans le second, à compter de 2030, le déficit migratoire ne serait plus compensé par l'accroissement naturel ; la population diminuerait jusqu'à retrouver en 2050 quasiment son niveau de 2013.

### Environ 26 000 actifs de moins d'ici 2030

Sous l'hypothèse de poursuite des tendances actuelles, tant démographiques qu'en termes de comportements d'activité (encadré 1), le PMCO devrait perdre environ 26 000 actifs d'ici 2030, soit une baisse de 7,5 %. La baisse de population attendue dans le même temps expliquerait partiellement cette diminution. Cette tendance ne serait notamment pas limitée par une propension plus grande des résidents à se porter sur le marché du travail. L'effet positif lié aux comportements d'activité de la population (hausse tendancielle des taux d'activité des femmes ou des seniors notamment) serait ainsi fortement réduit par l'impact des migrations résidentielles d'actifs (départs de population supérieurs aux arrivées). Elle serait également fortement contrainte par un effet démographique important : le vieillissement progressif de la population active présente en début de période (notamment des générations nombreuses issues du baby boom) qui sortent progressivement du champ des actifs.

Le SCoT de Flandre-Dunkerque devrait connaître à nouveau la plus forte baisse (- 12 % d'actifs), suivis du territoire du Boulonnais/Terre des deux Caps (- 9 %) et du Montreuillois (- 8 %). Ce dernier serait pénalisé par la présence plus importante de populations plus âgées, et donc par un effet démographique plus marqué. Le Dunkerquois subirait quant à lui fortement l'impact des migrations de population. Les SCoT du pays de Saint-Omer et du Calaisis, pouvant s'attendre à de meilleures perspectives démographiques, devraient

### Encadré 1 : Projections de population active à l'horizon 2030

Les projections de population active sont obtenues à partir des résultats de la projection de population. On applique à celle-ci un scénario d'activité, qui détaille l'évolution des taux d'activité par sexe et âge jusqu'à un horizon donné.

Deux scénarios ont été considérés dans cette étude :

- un scénario qui prolonge les tendances passées et intègre certaines caractéristiques récentes (pour les personnes âgées de 55 ans ou plus, les taux d'activité projetés prennent ainsi en compte les réformes des retraites intervenues de 2010 à 2014). Pour chaque SCoT, les taux d'activité sont projetés par sexe et tranche d'âge de façon parallèle à l'évolution des taux correspondants de la projection métropolitaine de référence.

- un scénario personnalisé envisageant une hausse des taux d'activité féminins. Pour chaque SCoT, les taux d'activité sont projetés par sexe et tranche d'âge en alignant les taux d'activité des femmes de 15-64 ans au sein du PMCO sur ceux observés tendanciellement dans la région.

perdre moins d'actifs que les trois autres espaces, avec respectivement - 2 % et - 3 % de baisse d'ici 2030. Le Calaisis bénéficierait en particulier de la relative jeunesse de sa population et subirait donc moins l'effet du vieillissement démographique.

### Stabiliser la population du PMCO d'ici 2030 nécessiterait une inversion des comportements migratoires

C'est sous la condition d'une inversion nette des tendances migratoires récentes que le PMCO pourrait retrouver en 2030 le même niveau de population qu'en 2013. Le scénario d'équilibre démographique (encadré 2) permet de simuler un regain d'attractivité des territoires pour des populations cibles, dont le comportement migratoire grève le plus l'évolution démographique. Il suppose un afflux net de 500 personnes de 25-34 ans chaque année, contre une situation observée en 2013 faisant état d'un solde de - 700 personnes de cette tranche d'âge. Le déficit migratoire du PMCO passerait alors



globalement de - 3 800 personnes entre 2012 et 2013 à -1 600 en moyenne chaque année entre 2013 et 2030. Les SCoT de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais/Terre des Deux Caps perdraient toujours de la population d'ici 2030, mais dans des proportions plus limitées. Le SCoT du Montreuillois stabiliserait quant à lui sa population. Enfin les SCoT du pays de Saint-Omer et du Calais connaîtraient une croissance démographique légèrement supérieure à celle attendue si les tendances démographiques se maintenaient à l'identique.

### Le nombre d'actifs baisserait tout de même

Même en envisageant une stabilisation de la population à l'horizon 2030, la population active devrait tout de même diminuer, sous les mêmes effets cumulés du vieillissement et des migrations de population. Le PMCO perdrait ainsi 14 500 actifs, soit environ 12 000 actifs de moins par rapport à une poursuite des tendances migratoires actuelles. Les SCoT de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais/Terre des Deux Caps perdraient beaucoup moins d'actifs (respectivement -6 % et -3 % contre -12 % et -9 %), ces deux espaces voyant se réduire l'impact des migrations résidentielles qui les pénalisaient fortement. La situation du Montreuillois s'améliorerait également, avec une baisse de 7 % du nombre d'actifs (contre -8 %). Les SCoT du pays de Saint-Omer et du Calais resteraient les moins impactés, avec une baisse comparable au scénario central (respectivement -2 % et -3 % de baisse du nombre d'actifs).

Cette baisse de population active serait à peine moins importante si les taux d'activité féminins, moins élevés au sein du PMCO que dans l'ensemble de la région, remontaient à chaque âge aux niveaux des taux régionaux. Selon cette perspective, le PMCO perdrait environ 11 000 actifs à l'horizon 2030. Le SCoT du Pays du Calais, pour lequel le taux d'activité féminin est le plus faible en 2013, pourrait alors envisager une quasi-stabilisation du nombre d'actifs d'ici 2030 (-0,6 %). Les SCoT de Flandre-Dunkerque, du pays de Saint-Omer et du Montreuillois pourraient envisager une moindre baisse du nombre d'actifs (avec respectivement -5 %, -1 % et -7 % de baisse). L'effet serait peu marqué sur le territoire du Boulonnais/Terre des deux Caps (maintien d'une baisse de 3 %), en raison de taux d'activité féminins initialement plus élevés. ■

## Encadré 2 : Un scénario alternatif : l'équilibre démographique

Le scénario d'équilibre démographique est un exercice de simulation permis par l'outil de projection de population Omphale. Cet outil permet de visualiser les évolutions démographiques attendues sur un territoire en s'appuyant sur les quatre composantes qui les influencent : les naissances, les décès, les migrations internes (au sein de la France métropolitaine) et les migrations avec l'étranger. Le scénario dit « central » pose l'hypothèse d'une poursuite des tendances démographiques récentes pour chacune de ces composantes.

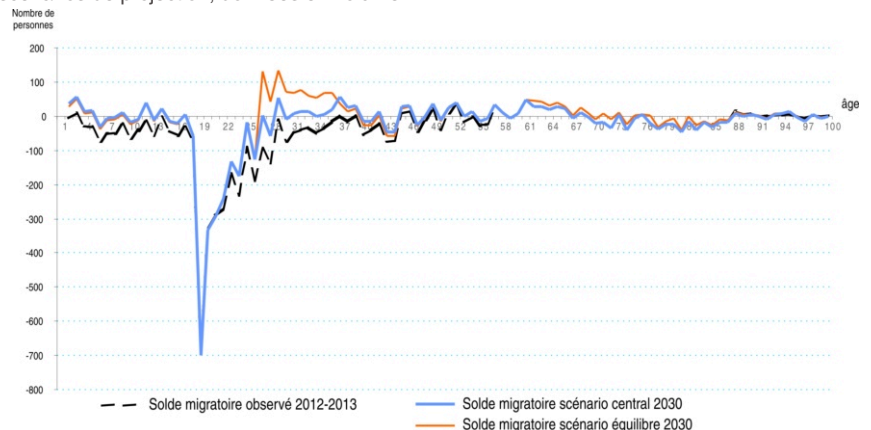
Le scénario « d'équilibre démographique » pose des hypothèses alternatives concernant uniquement les migrations internes. Il permet d'identifier les conditions (volumes de migrations nécessaires) pour que le PMCO puisse retrouver en 2030 le niveau de population de 2013.

Les hypothèses posées portent ici uniquement sur les migrations résidentielles depuis ou vers l'extérieur du PMCO, et non entre chacun des SCoT. Elles portent par ailleurs sur les trois SCoT qui, selon le scénario central, perdraient de la population d'ici 2030. Ces hypothèses supposent un regain d'attractivité du territoire auprès de populations pour lesquelles le déficit migratoire est important. La réduction du déficit migratoire a donc été recherchée pour les jeunes de 25-34 ans au sein des SCoT de Flandre-Dunkerque et du Boulonnais/Terre des deux Caps, et pour les seniors de 60 ans ou plus au sein du SCoT du Montreuillois.

Pour l'ensemble du PMCO, l'effet induit par ces nouvelles hypothèses est visible sur la représentation du solde migratoire par âge détaillé selon les différents scénarios (figure 5). Le solde migratoire aux âges de début d'activité (25-34 ans) s'améliore significativement par rapport à 2013 à l'horizon 2030 dans le cadre du scénario d'équilibre, qui pose précisément l'hypothèse d'un retour de ces tranches d'âge au sein du territoire. Ce solde s'améliore en outre déjà avec le scénario central : la population de cette tranche d'âge ayant tendance à fortement quitter le PMCO, le volume des départs se réduit en effet mécaniquement d'année en année. En conséquence, on observe également une amélioration du solde migratoire pour les jeunes (moins de 20 ans), les âges de début d'activité correspondant également souvent avec les âges de fécondité.

### 5 Un objectif d'excédent migratoire de 500 personnes de 25-34 ans chaque année pour stabiliser la population du PMCO à l'horizon 2030

Solde migratoire annuel sur le PMCO par âge détaillé, entre 2012 et 2013 et pour les deux scénarios de projection, données en volume



Note de lecture : entre 2012 et 2013, le PMCO présente un déficit migratoire (plus de départs que d'arrivées) de 50 personnes de 30 ans. Si les tendances démographiques se poursuivaient (scénario central), ce solde devrait devenir positif et atteindre +9 personnes à l'horizon 2030. Si l'on pose l'hypothèse d'une plus grande attractivité du PMCO permettant au territoire de stabiliser sa population d'ici 2030 (scénario d'équilibre), l'excédent migratoire devrait être de 70 personnes de 30 ans chaque année.

Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017.

### Suivi partenarial :

Pôle métropolitain de la Côte d'Opale, Syndicat mixte du SCOT de la région Flandre-Dunkerque,  
 Syndicat mixte du SCOT du Boulonnais, Syndicat mixte du SCOT du Montreuillois,  
 Syndicat mixte Lys Audomarois, Syndicat mixte du Pays de Calais,  
 Communauté de communes de la Terre des 2 Caps,  
 Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque,  
 Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale  
 et Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer Flandre intérieure.

Insee Hauts-de-France  
 130 avenue du Président J.F. Kennedy  
 CS 70769  
 59034 Lille Cedex  
 Directeur de la publication :  
 Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef : Nadine Lhuillier  
 ISSN 2493-1292  
 ISSN en ligne n° 2492-4253  
 © Insee 2018  
 Crédits photos :  
 © Laurent Ghesquière  
 © Anais Gadeau  
 © Laurent Rousselin

## Pour en savoir plus

- « Quels enjeux pour un regain démographique et économique sur le Scot de Flandre Dunkerque ? Une approche rétrospective et prospective à horizon 2030 », *Insee Dossiers Nord-Pas-de-Calais*, mai 2013.
- « Quels enjeux pour un regain démographique et économique sur le Scot de Flandre Dunkerque ? », *Pages de Profils*, Insee Nord-Pas-de-Calais n°131, mai 2013.
- « Population des Hauts-de-France : la région quitte le trio de tête à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 50, juin 2017.

